



## Diplôme d'Etat de Sage-femme *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation de sage-femme (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 4 ans (plus une année de PACES), l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2009.

**14 des 29** sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **48%**, supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) mais inférieur à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (38% soit 529 répondants pour 1 394 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**.

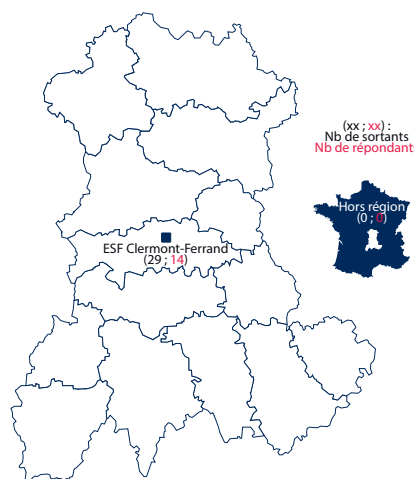
Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.

## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 14 répondants :

- ✓ tous sont des **femmes**.
- ✓ 10 ont **moins de 25 ans\*** et 4 **entre 25 et 29 ans**.
- ✓ tous mentionnent l'**obtention du diplôme**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** (cf. carte ci-contre). Une seule école propose cette formation sur la région.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 14 répondantes :

- ✓ 10 **résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation**, dont 2 sur le COTEF de Clermont-Ferrand et 2 sur le territoire du Puy-en-Velay. 2 résidaient auparavant sur leur COTEF de formation (Clermont-Ferrand).
- ✓ toutes étaient **élèves ou étudiants avant d'entrer en formation**.
- ✓ 2 avaient une **expérience professionnelle antérieure**, pour 1 d'entre elles, dans le secteur sanitaire et social.
- ✓ toutes étaient titulaires d'un diplôme de **niveau bac avant leur entrée en formation**, toutes détenant un bac S.
- ✓ A l'entrée en formation, les 14 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 5 ans** (en moyenne depuis 2,0 ans).
- ✓ toutes déclarent, sans surprise, avoir suivi une **année de PACES**.

## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur les 14 répondants :

- ✓ tous avaient le **statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation**.
- ✓ 9 déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Ils citent une aide de la CAF (APL...) (6 citations), une bourse du Conseil Régional (3) ou une autre aide (1).

\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 4 ans inférieur.

## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 14 répondantes :

✓ 11 étaient **en emploi 6 mois après la formation** (85% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), 1 en recherche d'emploi, 1 en formation et 1 dans une autre situation.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 11 répondantes :

- ✓ toutes exerçaient le métier de sage-femme.
- ✓ 9 étaient **en CDD ou CTI** (58% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), 1 en **emploi stable\*** (*versus* 38%) et 1 en intérim (*versus* 1%).
- ✓ 5 occupaient un emploi **d'une durée inférieure à 6 mois** (*versus* 36%) et 5 d'une **durée de 6 mois ou plus** (*versus* 26%). 1 répondante occupait un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ toutes travaillaient à **temps plein** (*versus* 92%).
- ✓ toutes exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier**.
- ✓ 9 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
- ✓ 9 déclaraient gagner **plus de 1 600 euros nets mensuels** (*versus* 70%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 764 €**, supérieur de 16% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 526 €).
- ✓ 10 répondantes ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 90%). La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (8 citations), devant le stage (4), les relations personnelles (2) et l'annonce de l'école (1).
- ✓ 6 **travaillaient en Auvergne**, dont 2 sur le COTEF de Moulins, 2 sur celui de Saint-Flour. 1 répondante exerçait sur son lieu de résidence antérieur à son entrée en formation (territoire de Montluçon).

## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 14 répondantes :

✓ 12 étaient **en emploi 12 mois après la formation** (89% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), 1 en recherche d'emploi et 1 en formation.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 12 répondantes :

- ✓ toutes exerçaient le métier de sage-femme.
- ✓ 11 étaient **en CDD ou CTI** (47% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires) et 1 en **intérim** (*versus* 1%).
- ✓ 8 occupaient un emploi **d'une durée inférieure à 6 mois** (*versus* 31%) et 4 d'une **durée de 6 mois ou plus** (*versus* 23%).
- ✓ toutes travaillaient à **temps plein** (*versus* 93%).
- ✓ 11 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement hospitalier** et 1 dans une **autre activité**.
- ✓ Les 11 répondantes exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
- ✓ toutes déclaraient gagner **plus de 1 400 euros nets mensuels** (*versus* 74%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 742 €**, supérieur de 11% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 563 €).
- ✓ 7 ont obtenu leur emploi **au maximum 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 71%). Sont cités, comme modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents, les candidatures spontanées (8 citations), les relations personnelles (2), le stage ou l'employeur précédent (1 citation chacun).
- ✓ 4 **travaillaient en Auvergne**, dont 1 sur son lieu de résidence antérieur à son entrée en formation (territoire du Puy-en-Velay).

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

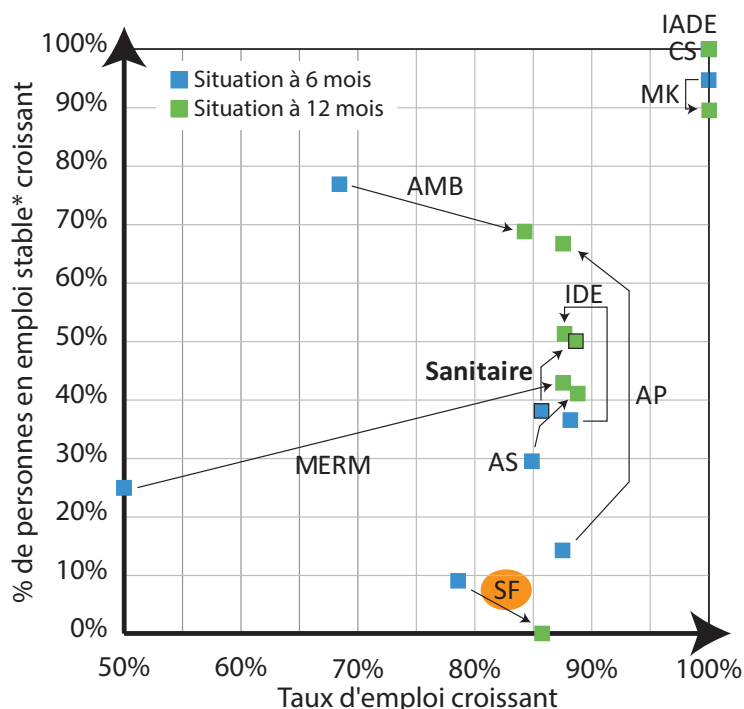


## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de formation de sage-femme enregistrent **une croissance du taux d'emploi et un recul de la part d'emploi stable** entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient, à ce titre, de l'ensemble des sortants de formations sanitaires.

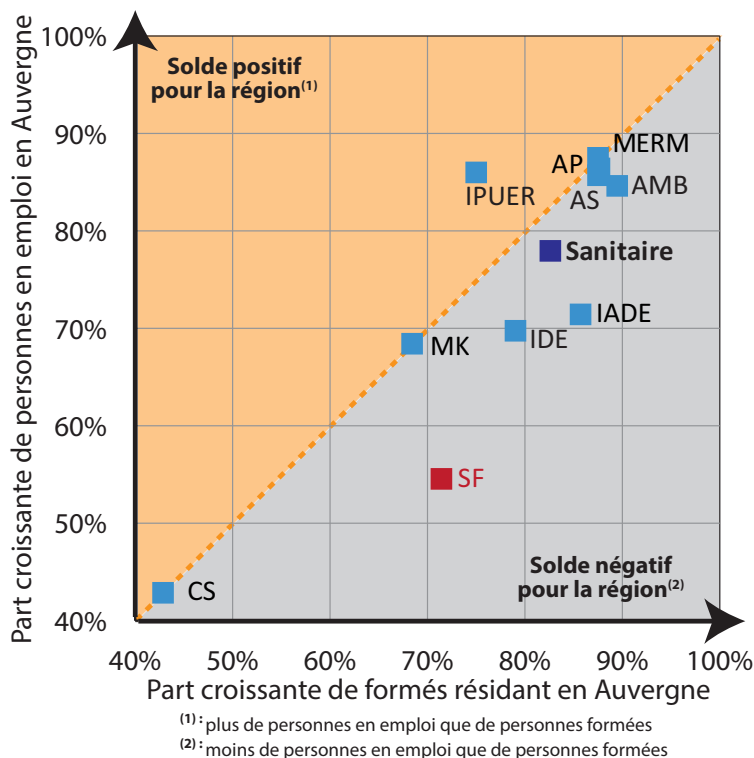
Ainsi, le taux d'emploi des sages-femmes augmente de 79% à 86%, soit +7 points (*versus* +4 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), le taux d'emploi stable diminue de 9 points en 6 mois (*versus* +12 points).



### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le **solde des sages-femmes est négatif**. Ainsi, les formés étaient à 71% des résidents auvergnats et 54% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est comparable à la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif), la certification de sage-femme se différenciant par des parts de formés et de résidents auvergnats plus faibles.



Ces éléments sont, cependant, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**APEMK** : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CS** : Cadre de Santé

**DE AS** : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**Formation passerelle** : pour les personnes titulaires

d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

**FP** : Fonction Publique

**IADE** : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

**IBODE** : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

**MERM** : Manipulateur en électroradiologie médicale

**MK** : Masseur-kinésithérapeute

**PACES** : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**<http://www.pro.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

